

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Sept Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, L. Monnerie, D. Renouf, , Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

P. Guilbaudeau qui a donné procuration à L. Monnerie

C. Jourdain qui a donné procuration à A.M. Goujon

MF Guillemot qui a donné procuration à M. Foidart

Absent :

L. Médica,

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 21 Mars 2018

Date de l'affichage : 21 Mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

-----  
**2018\_45 : Révision du PLU - Convention avec Lorient Agglomération**

*Rapporteur : G. Thiery*

Le PLU de la commune de Guidel a été approuvé le 24 septembre 2013.

Il prend en compte les lois Grenelle II mais pas la loi ALUR du 24 mars 2014.

Par ailleurs le SCoT du Pays de Lorient, approuvé en 2006, fait l'objet d'une révision dont le projet a été arrêté le 23 mai 2017 et a fait l'objet d'une enquête publique en décembre dernier. Son approbation est prévue au printemps 2018.

Enfin la jurisprudence concernant la loi « littoral » a beaucoup évolué ces dernières années, en particulier après l'arrêt du conseil d'État dit « de Porto Vecchio » en novembre 2015.

Il est donc opportun de lancer dès maintenant une révision générale de notre Plan Local d'Urbanisme.

Le PLU actuel et ses 4 modifications + sa mise à jour, ont été instruites par les services de Lorient Agglomération qui proposent une nouvelle convention couvrant les missions suivantes sur 3 ans :

- Conduite de l'opération
- Coordination d'ensemble
- Étude d'urbanisme et rédaction du diagnostic de a la commune
- Préparation du dossier de PLU
- Soutien aux réunions publiques

La prestation est évaluée à 82 978 € soit 2 304,94 € par mois, elle débuterait en avril 2018.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 21 février 2018 ;

**VALIDE** le projet de convention avec Lorient Agglomération pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Guidel ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

**Adopté à l'unanimité**

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 28 Mars 2018  
Le Maire,  
Joël DANIEL

